

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article14727>

Le Bourget : un salon placé sous surveillance renforcée

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 20 juin 2011

Spyworld Actu

La menace terroriste est prise très au sérieux par les organisateurs et les autorités françaises. Un dispositif classé secret-défense, digne d'une réunion de chefs d'état, est mis en place. En voici les volets clefs.

Pas de langue de bois. [Le Salon du Bourget](#) est clairement une cible de choix pour les terroristes de tout poil. « Les moyens sont renforcés cette année compte tenu du contexte international », admet Gilles Fournier, directeur du Salon. Tout est mis en oeuvre pour que rien ne gâche la plus grande fête aéronautique au monde. Le dispositif, classé secret défense, s'apparente à celui mis en place pour un [G8 ou le déplacement d'un Barack Obama en Normandie](#). Mais le Figaro est en mesure d'en détailler certains volets.

L'Etat et les ministères concernés notamment la Défense et l'Intérieur, mettent à disposition du salon 2000 personnes pour mener des missions de sécurité, de gestion du trafic aérien, de protection des personnalités et du public. Au total, pas moins de 45 services de l'Etat sont présents. Le Bourget accueille un Poste central de commandement. Ce PC de crise compte 80 permanents couvrant tous les domaines : sûreté, sécurité, ordre public, circulation terrestre et aérienne. Les services de protection et de renseignement sont également à pied d'oeuvre ; la DCRI assure la sécurité des industriels tandis que les équipes de la SPHP (service de protection des hautes personnalités) françaises et étrangères sont déployées. Au moins 50 caméras surveillent le moindre recoin tandis que les équipes au sol se fondent dans la foule des visiteurs. Officiellement, aucun service de renseignements étrangers n'est présent sur le site mais « il est notoire que le Bourget grouille d'espions venus de toute la planète » confie un industriel.

Un procureur de la république est en permanence présent sur le site afin de pouvoir traiter tous les sujets : délinquance, accident aérien, incendie ou bombes... « Nous procédons à des répétitions de tous les scénarios. En cas de crise le PC peut déclencher le plan rouge », explique Gilles Fournier. Le salon réquisitionne, sur injonction du préfet, un représentant de l'Association des radios amateurs (ADRASEC). « Si tout est coupé et les mobiles saturés, c'est l'ultime moyen de secours pour communiquer avec l'extérieur », poursuit le directeur général du Salon.

70 hectares à surveiller

Des escadrons de gendarmes mobiles sillonnent les 70 hectares du site tandis que l'armée de l'air assure sa protection aérienne du Salon. Un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) est déployé afin de « mettre le Bourget sous une bulle protectrice » sans perturber l'activité des aéroports de Roissy et du Bourget. Une zone d'interdiction temporaire (ZIT) de vol est dessinée, du sud de Roissy au nord du Bourget. Cet espace délimité est réservé aux avions et pilotes accrédités dont les plans de vols, les noms des passagers ont été déposés. Tout intrus est susceptible d'être intercepté « par tout moyen adapté ». Un avion de surveillance Awacs et des hélicoptères d'intervention et de surveillance tourne en permanence et contrôle « tout ce qui vole ». Au sol, l'armée de l'air est en alerte : des Mirage sont prêts à décoller. Des missiles Crotale sont pré-positionnés et les radars de détection de l'armée de l'air enregistrent « tout ce qui bouge ». Tous sont prêts à intervenir quel que soit le scénario : raccompagner le petit avion d'aéroclub qui s'est malencontreusement aventuré dans la ZIT, faire atterrir un appareil en urgence ou éliminer une cible dont la trajectoire est manifestement hostile ».

Au sol, les avions militaires sont sous la protection et la surveillance de sociétés privées spécialisées mais aussi des armées qui les prennent en charge à l'instar des appareils américains. Quant aux appareils civils, ils sont sous la protection de sociétés de gardiennage agréées par la préfecture et le ministère de l'intérieur. Trois sociétés la filiale d'ADP Alysia, GPS et Stand Up- sont sous contrat avec les organisateurs du salon. « Ce sont des sociétés de

référence, agréées en préfecture qui ont l'habitude des grandes évènements au Stade de France ou à Cannes. Elles effectuent des vérifications aux entrées du salon, les fouilles ainsi que les contrôles d'identité », explique Gilles Fournier.

De même les véhicules qui entrent sur le territoire du salon sont tous contrôlés et fouillés par les équipes cynotechniques anti-explosif de la Police.

Le site déploie un dispositif médical complet. Un Poste médical avancé (PMA) géré par le SAMU du département est monté. Il s'appuie également sur les moyens de secours privés de l'Ordre de Malte qui délègue près de 80 personnes pendant toute la durée du salon. Un hôpital de campagne est également sur place avec ses deux centres de réanimation équipés de défibrillateurs et ses 8 lits. « Chaque année, il traite environ 150 cas : cela va du petit bobo à la crise cardiaque en passant par le coup de chaleur », précise Gilles Fournier. La task-force médical compte aussi dans ses rangs des médecins, des infirmières et des sapeurs pompiers de la brigade de Paris. « Aux alentours du salon, les casernes et les hôpitaux sont placés sous astreinte, prêts à intervenir et à accueillir. Des lits sont réservés dans les hôpitaux parisiens », précise Louis le Portz.

Des règles de sécurité drastiques pour les démonstrations en vol

Autre aspect à gérer, la sécurité du public et des riverains lors des vols de présentations des aéronefs. Le Bourget, c'est aussi une ville de plus de 13.000 habitants, ses écoles et ses commerces. « Les règles de sécurité sont absolument drastiques », insistent les organisateurs. Le Salon est placé sous l'autorité d'une Commission interministérielle de contrôle, présidée par le premier ministre. C'est d'elle que dépend le Comité d'organisation et de coordination (COC) qui réunit des représentants des ministères de la défense et de l'intérieur, de l'armée de l'air, d'Aéroport de Paris, de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), de la préfecture de Seine Saint Denis. Le COC donne son feu vert aux vols de démonstration qui animent quotidiennement le Salon à partir de 14 heures.

L'espace dédié aux démonstrations est parfaitement délimité c'est ce qu'on appelle le volume de vol- et les démonstrations aériennes contrôlées par des radars de trajectographie qui permettent de suivre et d'enregistrer en temps réel la trajectoire et la position exactes d'un avion en 3D. Gare au pilote qui ne suivrait pas les règles très strictes. Interdiction est faite de sortir du « volume de vol », de survoler le salon, la foule, de réaliser des figures interdites, d'empiéter sur l'espace aérien de Roissy tout proche. Un régime de sanction et d'interdiction de vols est prévu mais il est très rarement utilisé, soulignent les organisateurs du Salon. Les pilotes sont tous des professionnels aguerris qui ont été agréés par la direction des vols du Bourget.

Du mercredi au samedi précédent l'ouverture du salon, les vols de répétition et validation ont lieu. Pilotes, plans de vol et figures ont du recevoir l'agrément de Stéphane Pichenet, le directeur des vols nommé par l'Etat. Cet ancien patron de l'école des pilotes d'essai est toujours en activité. Il est pilote au centre des essais en vol de la Direction générale de l'Armement (DGA).

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/societes/201...>